

Conseil communal du jeudi 27 octobre 2022 à 20h00

Vous êtes invités à la réunion du Conseil communal du jeudi 27 octobre 2022 à 20 heures. Cette séance se déroulera dans la salle du conseil de la maison communale.

Ordre du jour

Séance publique

Affaires internes

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors des points de l'ordre du jour du conseil. Les réponses sont données par le bourgmestre et les échevins.

2. **Non-consensus concession salle paroissiale Pley 16, Fouron-le-Comte : adoption des conditions de concession et approbation de la procédure de nomination**

En raison d'un non-consensus sur ce point à l'ordre du jour au collège du 29 septembre 2022, l'adoption des conditions de la concession concernant la salle paroissiale, Pley 16, à Fouron-le-Comte et la procédure de nomination seront mises à l'ordre du jour du prochain conseil communal.

3. **Approbation de la dotation communale 2023 à la zone d'incendie brandweerzone Oost-Limburg**

Il est demandé au conseil communal d'approuver la dotation communale pour 2023 à la zone d'incendie du Limbourg oriental. Compte tenu de l'inflation et des indexations, l'allocation sera augmentée de 2 % en 2023. La dotation communale de Fourons est de 167 000,78 €, soit 1,23 % du total.

Urbanisme

4. **Mesures suite à la hausse des prix de l'énergie - Extinction l'éclairage public**

Proposition de prendre des mesures concernant l'éclairage public en réponse à la hausse des prix de l'énergie.

5. **Vente publique de biens et de bois communaux**

La commune prévoit d'organiser une vente publique avec enchères écrites le 8 décembre 2022.

6. **Fluvius OV - Assemblée générale extraordinaire 7 décembre 2022**

Fluvius OV demande au conseil communal d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2022

7. **Fluvius Limburg - Assemblée générale extraordinaire 21 décembre 2022**

Fluvius Limburg demande au conseil communal d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2022 :

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation des modifications des statuts concernant :
 - ❖ Le dossier Tramontana
 - ❖ Changements structurels
 - ❖ Autres amendements
- Approbation des scissions partielles
- Adoption du mandat de représentation

8. Approbation accord avec RLH&V pour la rédaction du masterplan du parc paysager

Pour l'élaboration du masterplan en vue de la candidature au statut de parc paysager, la commune fait appel à RLH&V (Regionaal Landschap Haspengouw & Voeren), qui assure la coordination complète. La commune recevra une subvention de 100 000 euros du VLM pour l'élaboration du masterplan. Un accord a été établi entre la commune et RLH&V pour enregistrer la coopération.

Meilleures salutations,

Rik Tomsin

Président